

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du Jeudi 28 Mars 2019 -

Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents **24** membres.

19/029/DDCV

DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE LA
GESTION URBAINE DE PROXIMITE - SERVICE DE LA MOBILITE URBAINE -
Approbation de dénomination de voies.

19-33710-DGUP

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème}
ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER
EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'approbation de dénomination de voies de notre secteur.

Suite à l'avis favorable de la Commission de Dénomination des Voies, il est proposé d'adopter la dénomination de voie citée ci-dessous.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE Est approuvée la proposition de dénomination de voies, figurant sur le tableau ci-dessous :

Désignation de la Voie	Arrdt	Nom proposé	Origine de la proposition	Nom proposé par
Z085 Rond-point formé par la rue Saint Jean du Désert/la Traverse des Faïenciers/ l'Avenue Pierre Chevalier/ le Boulevard Berthier (près de la station de tramway la Grognarde)	12è	Rond point des Sœurs GASTINE Lyda (1882-1975) Marguerite (1893-1966) Faïencières	Bataillon des Marins Pompiers	Madame MARAND-FOUQUET Historienne

Le présent projet de délibération mis aux voix a été adopté à l'unanimité.

Vu et présenté pour son enrôlement à une séance du Conseil d'Arrondissements

Il est donc converti en délibération du Conseil des 11ème et 12ème

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Julien RAVIER**

Enrôlé au CA du 28 mars 2019